

**LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE
NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE
"SOURCES DOCUMENTAIRES"**

HABASQUE Jean âgé de 42 ans, né à Kerlouan guillotiné à Lesneven le 14 04 1794.*

***HACHARD Thomas**, âgé de 67 ans, architecte, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.*

***HACHE Jean Jacques**, âgé de 49 ans, négociant, né à Calais, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 4 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme convaincu d'avoir été chaud partisan de la force départementale, et d'avoir pris le parti de la Vauguyon, mis hors la loi, par décret du 6 août, et par suite des journées des 31 mai, 1^{er} et 2 juin.*

HACHER Marie Anne, de Jallais, Elle fut fusillée le 10 février 1794*

***HACHETTE Clément**, domestique à Dubigon, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.*

***HADOL François Maximilien**, ancien curé de Genicourt, domicilié à Genicourt, département des Vosges, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Meurthe, comme réfractaire à la loi.*

***HAENER Pierre**, imprimeur et membre de la commune de Paris, né à Nancy, département de la Meurthe, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11 dudit.*

***HAFFENUS François**, domicilié à Gressweiller, département du Bas-Rhin, condamné à mort par contumace, le 30 août 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme chef d'attroupement.*

***HAHN Marie Anne**, femme Dampont, ex noble, domiciliée à Schwerdorff, département de la Moselle, condamnée à mort le 5 thermidor an 2, comme émigrée.*

***HAIME Louis**, aubergiste et marchand de peaux de lapins, domicilié à St Michel, département de l'Aisne, condamné à mort le 4 fructidor an 2, par le tribunal criminel dudit département de Paris, comme distributeur de faux assignats.*

HAINARD Anne*, ou **HAMARD**, de Saint-Clément-de-Craon, Fusillée le 1er février 1794

HAIRON Jacques, fripier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 25 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme distributeur de faux assignats.

HAITE Pierre, laboureur, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

HALAIN Pierre, domicilié à Pouillé, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HALAMET-BOURNEL Jean Louis, homme de loi, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 26 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HALBOURG Catherine, faiseuse d'indienne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 22 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

HALL Théodore, âgé de 26 ans, manufacturier et négociant, né et domicilié à Sens, département de l'Yonne, condamné à mort le 21 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HALLE Antoine Marie François, ex chanoine d'Ecouis, ex conseiller au ci-devant parlement de Rouen, domicilié à Rouen, département de la Seine Inférieure, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal criminel du département de l'Eure, comme réfractaire à la loi.

HALLEE M. R., veuve Boquet, âgée de 70 ans, née à Paris, département de la Seine, domiciliée à Pontoise, département de la Seine et Oise, ex concierge du ci-devant château de la Muette, condamné à mort, le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant soustrait des effets du château de la Muette.

HALLOT Etienne, âgé de 35 ans, homme de loi, natif de Cruily, département du Calvados, domicilié à Blages, condamné à mort, le 16 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme convaincu d'avoir prêché le fédéralisme.

HALMBUGERE François Antoine, âgé de 48 ans, allemand, relieur de livres, domicilié à Lyon, département du Rhône, officier municipal provisoire, condamné

à mort le 20 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HALY J. J., père, âgé de 56 ans, né à Gerson, département du Cher, domicilié à Nevers, département de la Nièvre, ex procureur et notaire, et ex officier municipal, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HAMAU René, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HAMBOURGER Jean, marchand quincaillier, domicilié à Sarre-Libre, département de la Moselle, condamné à mort le 7 Ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HAMELIN Pierre, tisserand, domicilié à Monjean, département de la Mayenne, condamné à mort, le 19 prairial an 3, par la commission révolutionnaire séante à Laval, comme brigand de la Vendée.

HAMOIR Lambert, prêtre, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 29 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HAMON Marie, domiciliée à Monnier, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme complice des brigands de la Vendée.

HANERIoT Jean, domicilié à St Pierre-du-Chemin, département de la Vendée, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HANERIoT François, domicilié à St Pierre, département de la Vendée, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HANGUET François, cultivateur, domicilié à Mauquenchy, département de la Seine Inférieure, condamné à mort, le 24 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département, comme contre-révolutionnaire.

HANNAPIER Louis, (dit Desormes), âgé de 45 ans, cultivateur, ci-devant maître particulier des eaux et forêts de Beaugency, né à Orléans, département du Loiret, domicilié à St Hilaire-St Mesmin, même département, condamné à mort, le 17 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaire, et dit que nous aurions un roi avant le premier mai.

HANNEQUART Philippine, âgée de 68 ans, née à Douai, célibataire, fille de Philippe et de Pedecoeur Claire, guillotinée à Arras le 7 messidor an II

HANNISSET M. A., âgée de 52 ans, née à Rheims, département de la Marne, ex religieuse carmélite, domiciliée à Compiègne, département de l'Oise, condamnée le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme fanatique.

HANNONET Jean Baptiste Marie, âgé de 51 ans, receveur des sels, du district de Noyon né à Guissard, domicilié à Noyon, département de l'Oise, condamné à mort le 7 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, pour avoir tenu des propos tendant à opérer la dissolution de la convention nationale.

HANRIOT François*, âgé de 33 ans, commandant général de la garde nationale parisienne, ex commis des barrières, né à Nanterre, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 10 dudit.

HARANGAULT Jean, domicilié à Jumélière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

HARDONET Jean, domicilié à Ligny, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HARDUIN Philippe Guillaume Alphonse, âgé de 39 ans, né à Arras, ex chanoine, condamné à mort à Arras le 17 germinal an II

HARDOUIN Jean, tisserand, domicilié à la Chapelle-St-Genet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumure, comme conspirateur.

HARDUIN Victoire Thérèse, âgée de 56 ans, née et demeurant à Paris, épouse divorcée de Mazencourt Gabriel Auguste, guillotinée à Arras le 25 floréal an II

HARDY (le) Pierre, âgé de 35 ans, médecin, né et domicilié à Dinan, député à la convention nationale du département du Morbihan, condamné à mort, le 10 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur de la fraction de Brissot, et de la Gironde, par suite des malheureuses journées du 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

HARDY Auguste Antoine, préposé aux subsistances militaire, âgé de 64 ans, né et domicilié à Dunkerque, département du Nord, condamné à mort, le 22 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant commis des malversations dans les fournitures.

HARDY Antoine François, député du département de la Seine Inférieure à la convention nationale, domicilié à Rouen, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 28 juillet 1793, par suite des malheureuse journée du 31 mai, 1 et 2 juin, il s'est soustrait au jugement ; le décret a été rapporté le 22 germinal an 3, et il est rentré dans le sein de la Convention.

HARDY Guillaume, laboureur, domicilié à Durtal, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

HARELLE J. val. Marie, marchand âgé de 30 ans, né et domicilié à l'Aigle, département de l'Orne, condamné à mort, le 9 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de paris, comme conspirateur.

HAREMBERT André Marie, homme de loi, domicilié à Laroche-Sauveur, département du Morbihan, condamné à mort, le 26 floréal an 2, par le tribunal dudit département, comme complice de séditieux.

HARINCUE Pierre, (dit Guibeville), ex noble, ex président au ci-devant parlement de Paris, âgé de 63 ans, né et domicilié à Paris département de le Seine, condamné à mort, le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

HARINVUE Marie Claude Emilie, veuve Bonnair, ex noble, âgée de 43 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort, le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

HARIEL Jean, domicilié à St Germain département de la Vendée, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HARMASSON Julie, blanchisseuse, née à Hambourg, âgée de 24 ans, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort, le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

HARROP Charles., âgé de 22 ans, né à Londres, négociant, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

HARY Julien, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 16 mai 1792, par le tribunal criminel dudit département, comme fabricant de faux assignats.

HATU Antoine Joseph, âgé de 66 ans, né à Valenciennes (Nord), tailleur, guillotiné à Arras le 5 germinal an II

HAUDUREAU René, domicilié à Lour près de Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HAUGEROT Jean, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HAULINIÈRE David (dit Gascon), âgé de 38 ans, marchand, natif de Castres, département du Tarn, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme convaincu d'avoir falsifié des passeports pour servir la cause du fédéralisme.

HAUMONT Jean, domicilié à Touars, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HAUMONT François (dit Linot), laboureur, domicilié à Herbignac, département du Morbihan, condamné à mort, le 10 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme séditieux.

HAUSSONVILLE Jeanne Thérèse, veuve Lenoncourt, ex marquise, domiciliée à Bouquenom, département de la Moselle, condamnée à mort, le 3 fructidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigrée.

HAUTECOEUR Pierre Joseph, domestique, condamné à mort le 28 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Cambrai, département du Nord, comme conspirateur, ayant procuré des secours à l'ennemi.

HAUTEFORT Abraham Frédéric (d'), ex noble, âgé de 46 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

HAUTEFORT Jeanne Marie (d'), ex noble, âgée de 46 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

HAUTZ J. Sébastien, juge de paix, domicilié à Sarre-Libre, département de la Moselle, condamné à mort, le 7 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

HAUVEL Joseph, officier municipal, domicilié à Solliez, département du Var, condamné à mort, le 12 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

H AUX Simon, domicilié à Pouillé, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

H AVART Pierre Ferdinand, âgé de 37 ans, né à Louche, district de Calais, commissaire, guillotiné à Arras le 17 floréal an II

H AY René, domicilié à Pienne, département de Mayenne, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

H AY Pierre, domicilié à Chobronne, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

H AYER Louis, prêtre, domicilié à Niort, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 1 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

H AYER Louis, domicilié à Zernay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

H AYES Jacques, domicilié aux Herbiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

H AYET Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 14 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

H AYEZ Bon Adrien Joseph, huissier, domicilié à Valenciennes, département du Nord, condamné à mort, le 5 vendémiaire an 3, par la commission militaire séante à Valenciennes, comme émigré.

H AYS Jacques, domicilié à St Pierre-du-Chemin, département de la Vendée, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

H AZBRA Pierre, (dit Barjac), prêtre de la Merci, domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort, le 30 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

H EBERT Charles*, domestique de l'Épinay, âgé de 49 ans, domicilié à Garnay, département de l'Eure et Loire, condamné à mort, le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

HEBERT Jacques René, âgé de 35 ans, né à Alençon département de l'Orne, domicilié à Paris département de la Seine, substitut de l'agent national de la commune de Paris, auteur du journal " du père duchene, condamné à mort, le 4 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme ayant de complicité avec Ronsin, Monoro, Vincent, Anacharsis, Cloutz, et autres conspirateur, tenté de renverser le gouvernement républicain, d'ouvrir les prisons afin de livrer la représentation nationale à la fureur des scélérats détenus, et la République aux horreurs de la guerre civile, par la corruption des mœurs et le renversement des principes sociaux.

HEBERT Marie Charlotte Louise Elisabeth*, femme divorcée de Kadot, ex capitaine des dragons, émigré, âgée de 36 ans, née à Savigny, département de la Manche, domiciliée à Coutances, même département, condamnée à mort, le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice.

HEBERT Pierre*, âgé de 52 ans, né à Breuville, domicilié à Paris, département de la Seine, ex curé, condamné à mort, le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

HEBRAD Pierre, peigneur de laine, domicilié à Chirac, département de la Lozère, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

HEDOUX Jeanne, femme Brébion, domiciliée à Vire, département du Calvados, condamnée à mort, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HEGRAN Thomas, jardinier, domicilié à St Semelien, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 3 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

HEIDENRECH Jean Guillaume, négociant, âgé de 54 ans, né et domicilié à Weissembourg, département du Bas-Rhin, condamné à mort, le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire, et pour avoir accepté une fonction publique après l'entrée des troupes du roi de Prusse.

HEIMGARTNER Elizabeth, domiciliée à Oricgvir, département du Haut-Rhin, condamnée à la déportation le 9 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

HEITZ André, maire suspendu d'Ernoslsheim, domicilié à Ernoslsheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort, le 27 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Strasbourg, comme contre-révolutionnaire.

HEITZ André, domicilié à Gespolsheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort, le 15 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Strasbourg, comme conspirateur.

HELFFER Antoine, domicilié à Meistratzheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort, le 22 octobre 1793, par la commission révolutionnaire séante à Strasbourg, comme complice d'émeute.

HELIAN Baptiste, domicilié à Lagon, département de la Gironde, condamné à la déportation pour quatre années, le 1 brumaire an 4, par le tribunal criminel dudit département des Landes.

HELIES Marie, institutrice, domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort le 8 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme fanatique.

HELIOT René, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HELL François, âgé de 63 ans, né à Kirsenheim, département du Bas-Rhin, ci-devant procureur général des états d'Alsace, ex constituant, chevalier de l'empire romain, ancien grand bailly de Landser, syndic de la noblesse, administrateur du département de la Seine, condamné à mort le 3 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

HELLOT Louis, âgé de 36 ans, né à Rouen, département de la Seine Inférieure, capitaine en second dans les charrois de la république, domicilié à Chantilly, département de l'Oise, condamné à mort, le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme ennemi du peuple.

HELLOT Martin, domicilié aux Herbiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué, comme brigand de la Vendée.

HEMART Maximilien Antoine Hubert, âgé de 55 ans, ci-devant conseiller d'artois, guillotiné à Arras le 23 Ventôse an an II

HENNEBAUT Jean Baptiste, gendarme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 6 prairial an 3, par le conseil militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés contre la convention nationale, le 1 3 et 4 prairial an 3.

HENNECY Etienne, libraire né et domicilié à Sedan, ex notable de la commune, âgé de 46 ans, département des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

HENNEQUIN Jean Nicolas, sculpteur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 8 prairial an 3, par la commission militaire séante à Paris, comme convaincu d'avoir porté sur son chapeau, en signe de rébellion, les mots du pain et la constitution de 1793, et soupçonné d'avoir porté la tête du représentant Ferraud dans les journées des 1, 3 et 4 prairial an 4.

HENNEROT Pierre, domicilié à Badoge-en-Palais, département de la Vendée, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HENNEVEUX Marie Pierrette, femme Lesclapart, libraire, âgée de 47 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort, le 1 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincue d'être auteur ou complice d'une conspiration contre la république en vendant des écrits, contenant des principes contraires au gouvernement républicain, destructeurs de la liberté, et provoquant la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté.

HENRION Nicolas, cultivateur, âgé de 60 ans, né à Viviers, domicilié à Fonnou, département de la Moselle, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

HENRY Barbe, âgée de 17 ans, fille de Henry, président du bailliage de Verdun, née et domiciliée à Verdun, département de la Meuse condamnée à 20 ans de détention, le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Verdun.

HENRY Gabrielle, âgée de 25 ans, fille de Henry, président du bailliage de Verdun, née et domiciliée à Verdun, département de la Meuse condamnée à mort, le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Verdun

HENRY Guislain Joseph, âgé de 35 ans, né et demeurant à Arras, ci-devant marchand, condamné à mort à Arras le 24 germinal an II

HENRY Jacques, âgé de 29 ans, commis marchand, né à Metz, département de la Moselle, domicilié à Bordeaux département de la Gironde, condamné à mort, le 3 thermidor an 2, par la commission militaire séante dans la dite ville, comme contre-révolutionnaire, pour avoir favorisé des individus, mis hors la loi, d'après les journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

HENRY Jacques Casimir, âgé de 40 ans, né à Sarre-Libre, département de la Moselle, ex curé constitutionnel, domicilié à Ebevillers, même département,

condamné à mort, le 7 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HENRY Jean Baptiste (dit la Chambre), âgé de 18 ans, tailleur d'habits, né et domicilié à Rouen département de Seine Inférieure, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 5 septembre 1793, par le tribunal dudit département.

HENRY Joseph, soldat de la légion du Nord, domicilié à Bouillonville, département de la Meurthe, condamné à mort, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HENRY Marie Françoise, femme Lalance, âgée de 69 ans, née et domiciliée à Verdun, département de la Meuse, condamnée à mort, le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Verdun.

HENRY Nicolas, âgé de 51 ans, ex curé né à Vich, département de la Haute-Marne, domicilié à Vauvetrier-la-Forêt, département de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 4 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

HENRY Nicolas, fabricant de bas, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort, le 1 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.

HENRY Pierre, âgé de 48 ans, receveur des loteries, administrateur de police, à Paris, département de la Seine, né à Riez, département du Var, mis hors la loi par décret du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11 dudit.

HENRY Pierre, âgé de 66 ans, greffier du tribunal du district de Neuf-Savardin, né à Sargemine, département de la Moselle, domicilié à Boukenoire département du Bas-Rhin, condamné à mort, le 26 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HENRY Pierre Louis, âgé de 33 ans, marchand de toiles, né à Méry, département de la Marne, domicilié à Paris, département de le Seine, condamné à mort, le 28 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme marchand d'argent.

HENRY Suzanne, âgée de 26 ans, fille de Henry, président du bailliage de Verdun, née et domiciliée à Verdun département de la Meuse, condamnée à mort, le 6 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Verdun.

HERAIS Julien, laboureur, domicilié à Boué, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 25 ventôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme traître à la patrie.

HERSARD Jean Baptist, âgé de 43 ans, fabricant de savon, fournisseur de piques, domicilié à Rethel, département des Ardennes, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme fournisseur infidèle, et ayant voulu compromettre la vie de son frère.

HERAUD Dominique, ex chanoine, domicilié à Brioude, département de la Haute Loire, condamné à mort, le 13 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire à la loi.

HERAUD François, domicilié à Vreuil, département de la Vendée, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERAUD Louis, domicilié à Corquenil, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERAUD Pierre, domicilié à Coubreau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERAUD Pierre, domicilié à Fosselière ou Flocelière, département de la Vendée, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HAMAU René, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERAUD René, domicilié à St Christophe, département de la Vendée, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERAUD Vincent, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERAULT François, domicilié à Breffière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERAULT François, tisserand, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur .

HERAULT Jean, laboureur, domicilié à Chalonnnes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

HERAULT Jean Baptiste, domicilié à Nantes, département de Loire Inférieure, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HERAULT Mathurin, domicilié à Coran, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 25 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Rennes, comme brigand de la Vendée.

HERAULT Mathurin, domicilié à Logean, département de la Vendée, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HERAULT de SEHELLES Marie Jean*âgé de 34 ans, né à Paris, député à la convention nationale, ex noble, ex avocat général au ci-devant parlement de Paris, ci-devant membres du tribunal de cassation, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort, le 16 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme auteur ou complice d'une conspiration tendante à rétablir la monarchie, à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain.

HERAULT Rose, veuve Gesbron, (dit Descrances), négociante, domiciliée à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort, le 2 germinal an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspiratrice.

HERAULT Pierre, fermier, domicilié à St Hilaire, département de l'Orne, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

HERAULT Pierre, maréchal, domicilié à Montigny, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 29 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme brigand de la Vendée.

HERAULT-CAUMONT (de) Armand Henri Hercule., âgé de 51 ans, né à Jourdonnier, département de la Vendée, ex noble et officier du régiment Provincial domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu.

HERBAULT Jean Antoine, cultivateur, secrétaire de la municipalité, âgé de 30 ans, né à Tonnerre, département de l'Orne, ex procureur au ci-devant bailliage de Châteauneuf, domicilié à Moulins département de l'Allier, condamné à mort, le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HERBAUT Claude, étudiant au collège, domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort, le 23 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

HERBERT Bon Jacques René, entrepreneur des bois de chauffage de l'armée, âgé de 23 ans né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'infidélité dans la fourniture des bois de chauffage.

HERBERT Anne Guillaume, prêtre, domicilié à Vitré, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 11 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme réfractaire.

HERBERT Joseph, curé, domicilié à Maillé, département de la Vendée, condamné à mort, le 5 septembre 1793, par le tribunal criminel du département de la Charente Inférieure, comme brigand de la Vendée.

HERBETTE Pierre, domicilié à St Laurent-de-la-Pleine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERBIETAULT Jacques, tisserand, domicilié à Vihiers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

HERBILLON Christophe, ex curé de St Médard de Verdun, âgé de 76 ans, natif de Bonneuil près de Varennes, département de la Meurthe, domicilié à Bar-sur-Ornain, département de la Meuse, condamné à mort, le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur d'une conspiration qui a existé à Verdun.

HERBILLON Didier, valet de chambre tapissier de Maussion, ex intendant du tyran roi, âgé de 46 ans, né à la Chappre, département de la Marne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 16 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HERBILLON Françoise, veuve de Masson, âgée de 55 ans, née à Donne, domiciliée à Verdun, département de la Meuse, condamnée à mort, le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé à Verdun.

HERBOUT Elisabeth, âgée de 38 ans, célibataire, née à Houdain, demeurant à Lillers, guillotinée à Arras le 29 floréal an II

HERBIN Olivier, laboureur, domicilié à St Germain-de-l'Épinay, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 25 germinal an 2, par la commission militaire séante à Laval, comme contre-révolutionnaire.

HERDOT Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERREAU Hugues Antoine, âgé de 24 ans, né à Cassel (Allier), capitaine au 90^e régiment d'infanterie, guillotiné à Arras le 24 prairial an II

HERFEU François, domicilié à la Chapelle St Florent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERIER Roland J.B., portefaix, domicilié à Laval, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 14 fructidor an 2, par la commission militaire séante à Laval, comme brigand de la Vendée.

HERMAN Emmanuel, âgé de 64 ans, né à St Pol, célibataire, homme de loi, receveur du côté de Brias, maire de St Pol au début de la révolution, guillotiné à Arras le 18 floréal an II

HERMAN Armand Martial Joseph, âgé de 36 ans, né à St Pol, département du Pas-de-Calais, ex président du tribunal révolutionnaire, ex commissaire des administrations civile, polices et tribunaux, domicilié à Paris, place des Piques, département de la Seine, condamné à mort, le 17 floréal an 3, comme complice de Fouquier-Tinville>.

HERMENOT Pierre, prêtre domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Rennes, comme brigand de la Vendée.

HERMITE Jean, charpentier, domicilié à Seyne, département du Var, condamné à mort, le 23 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel du département des Bouches du Rhône, comme contre-révolutionnaire.

HERNAULT Charles, (dit Montiron), ex noble, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

HERON Charles, domicilié à Buffière, département de la Vendée, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HERON Jean, métayer, domicilié à Dammeray, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

HERRARD Claude, ex gendarme à pied, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HERSAIN Jacques, domicilié à la Chapelle-St-Sauveur, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERTEL Charles François de CHAMBLY*, âgé de 57 ans, né Louisbourg en Canada, ex capitaine, demeurant à Paris, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un conspiration dans, la maison d'arrêt des Carmes, ou il était détenu.

HERTES (d') Charles Germain, ex noble, lieutenant au ci-devant régiment d'Auvergne infanterie, domicilié à Amiens, département de la Somme, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Seine Inférieure comme contre-révolutionnaire.

HERVAY Jean, domicilié à Vaudeby, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERVAY Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HERVE Louis, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 16 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme conspirateur.

HERVE Simon, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERVELIN Mathurin domicilié à Megry, département de la Côtes-du-Nord, condamné à mort, le 2 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département d'Ille-et-Vilaine, comme contre-révolutionnaire.

HERVIEUX Jean Baptiste, ministre protestant, menuisier, âgé de 38 ans, né à Saurnotte près de Sedan, domicilié à Meaux, département de Seine et Marne, condamné à mort, le 4 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

HERVOTTE Joseph, meunier, domicilié à Ingrandes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

HERY Emile Joseph Xavier, lieutenant au 17^{ème} régiment, âgé de 19 ans, né et domicilié à Chinon département d'Indre et Loire, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et complice de Dumourier.

HERY François, domicilié au Pont-de-Cé département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

HERY Jacques, garçon laboureur, domicilié à St Silvain, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

HERY Maurice, laboureur, domicilié à St Jean, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

HERY René, domicilié à Vrillet près le Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HERY Thomas, fermier, officier municipal de St Maurille-du-Pont-de-Cé, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 17 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

HERY Th. Casimir, officier au 25^{ème} régiment, domicilié à Fleury, département du Loiret, condamné à mort, comme conspirateur, le 12 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

HESSEL Joseph, forestier, domicilié à Epsig, département du Bas-Rhin, condamné à mort, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire du département.

HEULIN Pierre, domicilié à Bouffray près Tiffauge, département de la Vendée, condamné à mort, le 26 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HEURETTE Joseph, domicilié à St Julien, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HEURTEAUX Michel, laboureur, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

HEURTIN André, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HEUVELIN François, domicilié à Breffière ou la Bruffière, département de la Vendée, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HEUYLLARD Jean, âgé de 50 ans, ci-devant greffier au bureau des finances de Moulins, et conseiller au bailliage, né et domicilié à Moulins, département de l'Allier, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

HEVIN Pierre, domicilié à Murat, département de Mayenne, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

HIBERT Pierre, domicilié à Moncerre, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HILAIRE Gabriel, domicilié à Mez, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HILAIRE Mathurin, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HILLAIRE Jean Baptiste, ex curé, domicilié à St Frezai-d'Albuzès, département de la Lozère, condamné à mort, comme réfractaire à la loi, le 24 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

HILLION Léonard Laurent, ex bénédictin, domicilié à Port-Brieux département des Côtes-du-Nord, condamné à mort, comme réfractaire à la loi, le 30 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

HINEC Antoine, soldat, domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

HINGUE Lambert, graveur né à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme fédéraliste le .. pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Lyon.

HIOCHE-GRAND N., âgé de 36 ans, palefrenier de l'ex prince St Maurice, né à Sarrebruck, département de la Moselle, condamné à mort, comme conspirateur le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

HIOT louis, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HAHIOURG Jean, boulanger à Narbonne, département de l'Aude, condamné à mort, comme émigré, le 19 messidor an 2, par le tribunal militaire du 2^{ème} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

HITAVARD Hilaire, domicilié à St Aubin-de-Luigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HIVERT Françoise, veuve Noël, domiciliée à Loroux, département de la Loire Inférieure, condamnée à mort, le 23 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme complice des brigands de la Vendée.

HIVERT Marie, veuve Le Cuit, domiciliée à Loroux, département de la Loire Inférieure, condamnée à mort, le 23 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme complice des brigands de la Vendée.

HIVON joseph, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HOBRIK ou HOLLERIK Pierre, horloger, âgé de 57 ans, né et domicilié à Weissembourg, département du Bas-Rhin, condamné à mort, le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir accepté une fonction publique après l'entrée du roi de Prusse.

HOCMELLE Etienne, ex procureur fiscal, âgé de 59 ans né à Saulmade, département de la Meuse, domicilié à Rambouillet, département de la Seine et Oise, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 11 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

HOCMELLE, vice-secrétaire de la section Lepellitier, domicilié à Paris, condamné à mort, par contumace, le 21 vendémiaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, Palais Egalité, comme convaincu d'avoir été l'un des principaux auteurs de la conspiration et rébellion qui on eu lieu, les 12, 13 et 14 vendémiaire de la dite année, contre la convention nationale, il s'est soustrait au jugement.

HOCQUART Antoine Louis Hyacinthe, ex premier président à la ci-devant cour des aides de Paris, âgé de 55 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 1 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

HOCQUART-COURBERON Gilles Marie, ex noble, domicilié à Vaux, département de la Seine et Oise, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

HODANGER Denis Anne Ferdinand, ex administrateur du département de la Seine et Oise, et juge de paix, âgé de 33 ans, né à Squiviller, domicilié à Versailles, département de la Seine et Oise, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire.

HODET Pierre, maçon, domicilié à Maulévrier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

HODIEU Jacques, bordeur né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 20 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

HOFFMAN Louis Lazare, marchand, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme rebelle, le 17 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

HOFFMANN Christophe, fusilier dans le 14^{ème} régiment des chasseurs de Paris domicilié à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 7 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Rennes, comme brigand de la Vendée.

HOLINOZ Jacques, domicilié à Ste Christine près de Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HOLLANDE L. M., âgé de 72 ans, né à Marly, concierge de la Muette domicilié à Passy près de Paris, condamné à mort, le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme ayant soustrait des effets du château de la Muette.

HOLLET Jean François, bijoutier en cuivre, âgé de 34 ans, né à Luciennes, département de la Seine et Oise, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 11 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

HOLLIER Claude, vicaire épiscopal de Bordeaux, département de la Gironde y demeurant, condamné à mort, le 20 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HOLMOERE David (dit Gascon), marchand, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme prévaricateur.

HOMAGE Bernard Laurent, ex capucin, domicilié à Lisle département du Vaucluse, condamné à mort, le 16 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange, comme fédéraliste.

HOMBOURGER Jean, quincaillier, âgé de 68 ans, né et domicilié à Chemecy, condamné à mort, le 7 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'être complice d'intelligence pratiquée à Sarre-Libre.

HOMOT Antoine, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HONDE Simon, domicilié à Rochefort-sur-Loire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HONORE Louis Joseph, fileur de laine, domicilié à Tourcoing, département du Nord, condamné à mort, le 2 nivôse an 3, par la commission militaire séante à Lille, comme émigré.

HONTIER Nicolas Marie Anne, ex noble, ci-devant lieutenant de dragons, domicilié à Montilly, département de l'Allier, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HOQUOPA Fatté, âgé de 20 ans, natif de Meins en Allemagne, cordonnier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 4 prairial an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

HORAIST Jacques Germain, courtier d'orfèvrerie, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 16 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme distributeur de faux assignats.

HORBAT François, laboureur, domicilié à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

HOREAU Jean, domicilié à Beau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HOREAU René, domicilié à Beau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HORION Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HORION Louis Charles, instituteur et musicien, domicilié à Bellac, département de la haute Vienne, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HORION Marguerite, femme Farisol, âgée de 50 ans, née à Baugon, département de l'Orne, lingère, condamnée à mort, le 4 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspiratrice.

HORLATION Jacques, domicilié à Vreuil, département de la Vendée, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HORTIER Jean baptiste, (dit Bourguignon), cordonnier, âgé de 53 ans, né à Charny, domicilié à la Chapelle, près de Franciade, département de le Seine, condamné à mort, le 2 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme fournisseur infidèle.

HORTION Louis, domicilié à Fisse-Sauvin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HOSSEPEL Jean Pierre, compagnon tapissier, âgé de 28 ans, né au Puy-en-Velay, domicilié à Lyon, département du Rhône condamné à mort, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HOT Hugues, jockey, âgé de 17 ans, né aux Avanchais, département du Mont-Blanc, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendante à égorger la garde de

cette maison, se porter aux comités de salut public, de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

HOUSBINE Simon, femme Levêque, domiciliée à Laferrière département de Mayenne et Loire, condamnée à mort, le 16 thermidor an 2, par la commission militaire de château-Gonthier, comme complice des brigands de la Vendée.

HOUCHARD Jean Nicolas*général de l'armée du Nord, domicilié à Forbach, département de la Moselle, condamné à mort, comme conspirateur, le 25 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

HOUDELOT L. C. H., âgé de 40 ans, né à St Laurent-de-Bredau, cultivateur, condamné à mort, le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

HOUDEY Jean, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HOUDON Julien, tisserand, domicilié à Nuillé-sur-Ouette, département de Mayenne, condamné à mort, le 22 prairial an 2, par la commission révolutionnaire séante à Laval, comme brigand de la Vendée.

HOUILLEAU François, domicilié à St Julien département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HOUIX François, menuisier, marchand de drap, domicilié à Rocgefort, département du Morbihan, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 4 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département.

HOULEBECQ Hilarion, fils, employé dans les fermes, domicilié à Bleuzer, département du Finistère, condamné à mort, le 30 vendémiaire an 3, par la commission militaire séante à Bois-le-Duc, comme émigré.

HOULLEVIQUE Elisabeth, fripière, domiciliée à Dieppe, département de la Seine Inférieure, condamnée à mort, le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleuse de prêtres réfractaires.

HOURDET N. L., ex curé de Verberie, département de l'Oise, y demeurant, âgé de 48 ans, né à Soissons, département de l'Aisne, condamné à mort, le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

HOURIEZ ou MOURIEE Honoré, âgé de 54 ans célibataire, guillotiné à Arras le 18 floréal an II

HOURY Etienne, terrassier, âgé de 57 ans, né à Puzze-le-Robert, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HOUSSAY Simon, domicilié à Pont-Saint-Martin, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 17 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme contre-révolutionnaire.

HOUSSAYE Simon, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HOUSSAYE Joseph, (dit Laviolette), bijoutier, adjudant général de l'armée révolutionnaire, âgé de 21 ans, né à Amiens, département de la Somme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 1 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, pour avoir tenu des propos tendants à l'aviilissement des autorités constituées.

HOUSSET François, domicilié à St Sauveur-de-Landre, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HOUSSET Michel, aîné, boulanger, âgé de 38 ans, né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort, le 24 prairial an 2, par la commission révolutionnaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire et ayant fréquenté les deux frères Long, dit Patience, ferblantiers à Bordeaux.

HOUSSIN François, ex curé de Brouffilles, domicilié à Angers département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme brigand de la Vendée.

HOUSSOU Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HOUTIE Nicolas Martin, âgé de 40 ans, né à Montilly, département de l'Allier, ex noble, ci-devant lieutenant de dragons, domicilié à Moulins, même département, condamné à mort, le 20 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

HOUTOT Louis, domicilié à Laboissière, département de la Vendée condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HOUVENAUL Pierre, filetier, domicilié à Bailleul département du Nord, condamné à mort, le 3 pluviôse an 2, par la commission militaire de l'armée du Nord, comme émigré.

HOUZEL Daniel, commis, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme fabricant de faux assignats le 17 avril 1793 par le tribunal criminel de Paris.

HOUZET Claude, aubergiste, âgé de 42 ans, né à Brancourt, près d'Anizy-le-Château, département de l'Aisne, domicilié à Soissons même département, condamné à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, et pour avoir dit chez un perruquier, en présence de plusieurs citoyens qu'il avait vu guillotiner à Paris dix-huit personnes, qu'on y faisait périr des innocents, et en parlant de Marat, que c'était mal-à-propos qu'on avait fait périr celle qui avait assassiné ce scélérat.

HOYER Amand Fidèle, âgé de 61 ans, né à Cambrai, horloger, veuf de Pruvost N., guillotiné à Arras le 3 floréal an II

HUANT Charles, (dit Desboisseaux), âgé de 39 ans, juré du tribunal révolutionnaire et membre de la commune, né et domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11 dudit.

HUARD A., ex prêtre, âgé de 24 ans, né à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

HUARD Nicolas, ex vicaire à Rambouillet, département de la Seine et Oise, âgé de 40 ans, né à Chedenal, département du Calvados, domicilié à la Chapelle-Guillaume, département de l'Eure et Loire, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

HUAUT Charles Marie Joseph, (dit la Bernarderie), ex curé, domicilié à Craon département de Mayenne, condamné à mort, le 7 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

HUBEAU Jean, laboureur, domicilié à St Georges, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumure, comme conspirateur.

HUBER Joseph, procureur de la commune, domicilié à Momenheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort, le 19 7bre 1793, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

HUBERT François Louis Etienne, ex-noble, colonel du 19^o régiment de chasseur à pied, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu.

HUBERT Jacques, filassier, domicilié à Labroussac, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

HUBERT M., âgé de 36 ans né et domicilié à Calbray, instructeur des Volontaires de la Ferté, condamné à mort, le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme ennemi du peuple.

HUBERT Pierre Charles, domicilié à Maulévrier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

HUBERT René, maréchal, domicilié à Bozangers, département de Mayenne, condamné à mort, le 18 prairial an 2, par la commission militaire séante à Mayenne, comme contre-révolutionnaire.

HUCHET Julien, laboureur, domicilié à Gennes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

HUCHET Pierre, laboureur, domicilié à Gennes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

HUCHETTE Jeanne, femme Cornier, domiciliée à Verton, département de la Loire Inférieure, condamnée à mort, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme complice des brigands de la Vendée.

HUCHON Pierre domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUDANS Mathurin, domicilié à Chanzeaux près de Chemillé département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUDELOT François, confiseur âgé de 61 ans, né à Beaune, département de la Côte-d'Or domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HUDELOT Louis Antoine, fils, confiseur, âgé de 27 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 21 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HUDON François, domicilié à Maulévrier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme brigand contre-révolutionnaire.

HUDON Louis, vigneron, domicilié à Montivilliers département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur comme conspirateur.

HUEL Jeanne, femme Chidotat domiciliée à Penetaïn, département du Morbihan, condamnée à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

HUET Angélique Françoise, (dit Dambrun), ex noble, ex maître des requêtes, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme conspirateur.

HUET Charles Pierre, chirurgien, domicilié à Orbec, département du Calvados condamné à mort, le 22 frimaire an 2, par le tribunal criminel du département du Morbihan, comme émigré.

GUET Félix, domicilié à Laronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUET François, laboureur domicilié à St Gemme département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme prévaricateur.

HUET Jean, perruquier et membre du comité révolutionnaire de la section des Tuileries, âgé de 32 ans, né à Orléans, département du Loiret, domicilié à Paris, département de Seine, condamné à mort, le 28 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme prévaricateur dans ses fonctions, en favorisant à prix d'argent, l'élargissement d'un détenu prévenu de conspiration.

HUET Jean, tisserand, domicilié à St Jean département de Mayenne, condamné le 6 floréal an 2, par la commission militaire séante à Laval, comme brigand de la Vendée.

HUET René domicilié à Beaulieu, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

HUGAULT Sylvain, ex curé, domicilié à Issoudun, département de l'Indre, condamné à mort, le 112 prairial an 2, par tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HUGEL Henri, chef d'atelier pour la confection de l'habillement des troupes, au magasin de Ste Madeleine, domicilié à Neusaawerden, département Bas-Rhin, condamné à mort, le 4 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire dudit département, comme prévaricateur.

HUGUENOT Guillaume, chapelier, âgé de 24 ans, né à Villefranche, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HUGUENOT Jean Baptiste, apprenti quicaillier, âgé de 19 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 16 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HUGUENY Jean, recteur d'école, domicilié à Anneville, département de la Haute Marne, condamné à la déportation pour 5 ans, le 20 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme complice d'émeute.

HUGUES Marc Antoine, domestique, domicilié à Arles, département de l'Oise, condamné à mort, le 16 thermidor an 2, par la commission militaire séante à Bruxelles, comme émigré.

HUGUES Pierre Joseph, homme de loi, domicilié à Avignon, département de Vaucluse condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 18 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

HUGUET Marc Antoine*Evêque, Moissat Cantal 1757 - Paris 1796

HUGUET François, cultivateur domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort, le 1 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.

HUGUET DU-LIS Jean Baptiste, ci-devant, maître des eaux et forêts, domicilié à Moulins département de l'Allier, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HUGUET Jean Baptiste (dit la Perotiere, ex curé domicilié à N D de Joué, département de la Vienne condamné à mort, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire.

HUGUET Philippe, faiseur de bas, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 12 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HUIMY Jean Baptiste, piqueur de grandes routes, âgé de 61 ans, né et domicilié à Tremblay département de la Seine et Oise, condamné à mort, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

HULIN Pierre Louis, chasseur au 17^{ème} régiment, domicilié à Mouchi-la-Gache, département de la Somme, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par la commission militaire séante à Arras, comme émigré.

HULIN Pierre, domicilié à Martigné département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HULOT Joseph, domicilié à Hogon, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HUMANN Antoine, procureur suspendu, domicilié à d'Irnolshein, département du Bas-Rhin, condamné à mort, le 27 brumaire an 2, par la commission militaire séante à Strasbourg, comme fauteur de réfractaires.

HUMBERT Charles Hyacinthe, ex sous lieutenant au 47 régiment, âgé de 28 ans, natif de Commercy, département de la Meurthe, domicilié à Tonnoy ou Ronoy, même département, condamné à mort, le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

HUMBERT Louis Victor, cultivateur, domicilié à Longerelle département du Doubs, condamné à mort, le 21 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

HUMBERT Nicolas, garçon pâtissier, domicilié à Rosselgene, département de la Moselle, condamné à mort, le 29 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

HUMBERT F. L. E., âgé de 28 ans, né à Sarguemines, département de la Moselle, ex colonel du 19^{ème} régiment de chasseurs à Pied, ex, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

HUMEAU François, domicilié à Chaudron département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

HUMBAU Jean domicilié à Chemillé département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur, comme conspirateur.

HUMEAU Jean, domicilié à St Martin-Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HUMEAU Jeanne, lingère, domiciliée au May, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUMEAU Louis, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué comme brigand de la Vendée.

HUMEAU Marie, domicilié à Lesgerdes département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 8 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

HUMEAU Pierre, domicilié à Gonnord département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUMEAU Pierre, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUMEAU Pierre, domicilié à Neuvy département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

HUMEAU René, domicilié à Gelay ou Gelé département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUMEAU René, domicilié à Mez, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUMEAU René, ci-devant procureur de la commune, domicilié à St Macaire département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 19 nivôse an 2, par la commission militaire de l'armée de l'Ouest.

HUMELT Jean, crocheteur âgé de 42 ans, né et domicilié à Trevoux, département de l'Ain condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 18 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

HUMONT Mathurin, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HUMOT Ambroise, domicilié au May département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HUMOZ Mathurin, domicilié à Mez, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUMOZ Pierre domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUNOUT Pierre Séverin, feudiste domicilié à Chaumont, département de l'Oise, condamné à mort, comme distributeur de faux assignats, le 18 avril 1793, par le tribunal criminel du département de Paris.

HUOT Louis, domicilié à Pirmy département de la Sarthe, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

HUQUET-DALIS Jean Baptiste, âgé de 47 ans, natif de Côme, département de l'Allier, domicilié à Moulins, même département, condamné à mort, comme fédéraliste, le 2 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon,

HUREAU François, tailleur, domicilié à Huillé, département de Mayenne, condamné à mort, le 28 germinal an 2, par la commission militaire de Laval, comme brigand de la Vendée.

HUREL Nicolas, fabricant d'étoffe, âgé de 50 ans, né et domicilié aux Loges, département du Calvados condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 13 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

HURET Joseph, marchand de volailles, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

HURLIN Pierre, domicilié aux Herbières département de la Vendée, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUSEAU Jacques, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUSSE François, âgé de 40 ans, né à Cé, domicilié à Paris, condamné d'abord ç 16 années de fers, en conséquence détenu à Bicêtre, puis à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûretés générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

HUSSIN Nicolas Rolin, père, âgé de 63 ans, officier municipal, fabricant de draps, né et domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

HUSSON Claude, domestique domicilié à Preny département de la Meurthe condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

HUSSON Jacques (dit Chancourt), âgé de 56 ans, né à Vignory, département de la Haute Marne, trésorier du Duc de Montmorency, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 25 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

HUSSON Pierre Alexandre Augustin, âgé de 20 ans, matelot, né à Arras domicilié à Passy, département de la Seine, condamné à mort, le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

HUSSOT Jean, domicilié à Pouzanges département de la Vendée, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUTEAU Jean, laboureur, domicilié à Gennes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

HUTIN Jean, garçon épicier droguiste, domicilié à Orléans, département du Loiret, condamné à mort, le 23 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

HUTINEL Guy, âgé de 21 ans, garçon perruquier, natif de Bois-de-Bricard, département de la Côte-d'Or, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HUTOT Jean, domicilié à Andrezé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUTTE Antoinette, âgée de 34 ans, marchande, né et domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort, le 22 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

HUTTE Pierre François Thérèse, fils, âgé de 19 ans, négociant, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 20 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme fédéraliste.

HUTTE Pierre François Thérèse, commis marchand, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire

HUTTEAU Julien, domicilié à Vallet, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUTTEAU Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HUVELIN Mathurin, laboureur, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

HUVELIN Pierre, laboureur, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué comme brigand de la Vendée.

<

HY Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

HY Magdeleine, veuve Guinodeau, blanchisseuse, domiciliée à Cholet département de Mayenne et Loire, condamnée à mort, le 2 nivôse an 2, par la commission militaire de l'armée de l'ouest, comme conspiratrice.

HYAGRE François, domicilié à Monchin, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

[accueil](#)